



Signature d'une convention partenariale pour la classe défense entre la gendarmerie et le collège Jean Monnet

publié le 17/10/2024

Mardi 8 octobre, une convention partenariale a été signée entre le collège et le groupement de gendarmerie de Charente-Maritime en présence du sous-préfet de Charente-Maritime, M Sire, Mme Lepesant, directrice de cabinet de la direction académique des services de l'Éducation nationale et de M Lemire, principal du collège. Concrètement, il permet aux élèves participants de découvrir les métiers de l'armée ainsi que ceux de la sécurité, comme la police ou la gendarmerie, avec des heures de présentation des différents secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que des visites d'infrastructures.

Ces classes défense permettent de susciter chez les élèves un intérêt pour les métiers de la défense, avec une vingtaine à une trentaine d'heures dans l'année en plus des cours habituels, comme dans la classe de 4ème du collège où 30 élèves participent cette année avec leur professeure principale Mme Loustaunau.

Les élèves qui participent aux classes défense vont, par exemple, prendre part à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, découvrir la gendarmerie maritime, visiter le groupement de gendarmerie et le lycée militaire de Saintes, ou encore, durant le reste de l'année, bénéficier des interventions de militaires ainsi que d'intervenants sur les métiers de la défense et de la sécurité.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.